

**Province de Québec, le 18 octobre 2010**

**Municipalité La Rédemption.**

Lundi, le dix-huit (18) octobre 2010 se tenait à 19H00 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, mesdames les conseillères : Brigitte L. Dupont, Patricia Lavoie et Carmen Morisset ainsi que messieurs les conseillers Jean-Yves Deschênes et Simon-Yvan Caron. Tous formant quorum sous la présidence de madame Isabelle Dupont, mairesse.

Nadine Roussy, dir. générale était présente.

**10-215                      Acceptation de l'ordre du jour.**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19h00 et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité les conseillers, l'acceptation de l'ordre du jour.

**Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.**

Madame La Mairesse, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

**10-216                      Mandat à Évimbéc**

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption mandate la firme Évimbéc représenté par Monsieur André Sirois, pour effectuer l'évaluation du lot 71-p du rang 7. Comme décrit dans la soumission des honoraires des ± 5 000 \$ à 6 000 \$ plus les taxes applicables sont à prévoir, pour le dossier propriétaire. Cette évaluation est obligatoire advenant l'acquisition du terrain dans le règlement d'emprunt des assainissement des eaux usées.

**10-217                      Demande de soumission achat diesel.**

Il est proposé par Madame Carmen Morisset et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de La Rédemption demande des soumissions pour le diesel, année 2011 auprès de Les Pétroles BSL SNC, Sonic et Le Groupe Gaz-O-Bar inc.

**10-218                      Subvention salariale**

Il est proposé par Madame Brigitte L. Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de La Rédemption nomme comme signataire pour la subvention salariale Madame Isabelle Dupont. Par la même résolution, le conseil nomme madame Dupont responsable du projet.

**10-219                      Fermeture de l'assemblée.**

Il est proposé par Madame Patricia Lavoie, la fermeture de l'assemblée à dix neuf heures huit minutes.

---

**Isabelle Dupont, mairesse**

---

**Nadine Roussy, d.g./sec.tré.**